



# Cadre régional d'action pour le renforcement de la réponse de santé publique face à l'utilisation de substances psychoactives

Domaine	Interventions stratégiques	Indicateurs
<b>Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inclure des interventions fondées sur des données factuelles et offrant un bon rapport coût-efficacité dans le panier de prestations prioritaires relevant de la couverture sanitaire universelle</li><li>• Mettre en place/adapter des politiques nationales fondées sur des bases factuelles en matière d'utilisation de substances psychoactives ayant une forte composante de santé publique, en consultation avec les partenaires des secteurs public, privé et de la société civile</li><li>• Élaborer/adapter les législations afférentes à l'utilisation de substances psychoactives pour qu'elles soient cohérentes avec les conventions, pactes et traités internationaux, de concert avec les partenaires des secteurs public, privé et de la société civile</li><li>• Mettre en place un mécanisme de coordination intersectorielle afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de politiques et de législations fondées sur des bases factuelles en matière d'utilisation de substances psychoactives</li><li>• Procéder aux allocations budgétaires spécifiques dans les secteurs de la santé et de la protection sociale afin de travailler sur la prévention, la prise en charge, la réadaptation, la rémission ainsi que le suivi et l'évaluation des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives</li><li>• Développer des programmes offrant des alternatives à l'incarcération des toxicomanes délinquants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des politiques sur l'utilisation de substances psychoactives, opérationnelles, multisectorielles et à visée de santé publique sont adoptées et promulguées</li><li>• Les législations nationales concernées sont modifiées en cohérence avec les conventions, pactes et traités internationaux</li><li>• Un mécanisme de coordination intersectorielle (interministérielle) est en place, reflétant ainsi le leadership en santé publique</li><li>• Des budgets spécifiques sont alloués au financement de la prévention, du traitement, des soins et de la réadaptation associés aux troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives</li><li>• Dépénalisation/décriminalisation de la consommation de drogue, et disponibilité de juridictions spécialisées dans les affaires de toxicomanies dans les principales villes</li><li>• Des services de prise en charge des troubles liés à la consommation de drogues et des problèmes sanitaires qui en découlent sont proposés aux populations incarcérées sur toute la chaîne de soins</li></ul>
<b>Soins de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer le dépistage et des interventions brèves en cas de troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives ainsi que la prise en charge des overdoses dans les établissements de soins primaires et les services d'urgence (programmes d'interventions)</li><li>• Mettre en place/renforcer des services spécialisés en vue d'une prise en charge globale et intégrée des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives, en y incluant des interventions pharmacologiques et psychosociales</li><li>• Introduire ou faire rapidement évoluer le programme global de services de réduction des effets nocifs (programmes d'échange d'aiguilles et de seringues, traitement de substitution des opioïdes, conseil et dépistage volontaire du VIH/ de l'hépatite C, vaccination contre l'hépatite B, traitement antirétroviral, soins et traitement antituberculeux, diagnostic et prise en charge des infections sexuellement transmissibles, prévention et prise en charge des overdoses)</li><li>• Garantir la disponibilité des médicaments essentiels pour la prise en charge des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives</li><li>• Développer les capacités du personnel sanitaire et social en matière de prévention, traitement, soins et réadaptation liés à l'utilisation de substances psychoactives, en intégrant ces sujets aux enseignements/formations préalables et en cours ainsi que dans le cadre de formations/recertifications professionnelles continues</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le personnel des établissements de soins de santé primaires et des services d'urgence est formé pour proposer un dépistage et des interventions brèves en cas de troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives et prendre en charge les overdoses d'opioïdes</li><li>• Des équipes spécialisées pluridisciplinaires sont disponibles pour assurer le traitement et les soins des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives en milieu hospitalier ou en ambulatoire, y compris par le biais d'interventions pharmacologiques et psychologiques</li><li>• Des systèmes de transfert de patients entre les services de soins de santé primaires et les services spécialisés sont en place et des recommandations sont disponibles en la matière</li><li>• Les normes de traitement de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD)/de l'OMS pour garantir la qualité des soins sont adoptées/adaptées</li><li>• Un programme complet de services visant la réduction des effets nocifs est en place</li><li>• La méthadone, la buprénorphine, la naloxone et d'autres médicaments sont disponibles à des fins de désintoxication et de traitement de substitution dans le cadre d'un programme complet de prise en charge des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives</li><li>• Un volet « utilisation de substances psychoactives » est intégré aux programmes d'enseignement/de formation préalable et en cours d'emploi des professionnels de la santé et de l'action sociale et dans le cadre de formations/recertifications professionnelles continues</li></ul>



# Cadre régional d'action pour le renforcement de la réponse de santé publique face à l'utilisation de substances psychoactives (suite)

Domaine	Interventions stratégiques	Indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"><li>Faciliter et promouvoir la mise en place de groupes d'auto-assistance et d'entraide</li><li>Développer/renforcer la capacité à mener des recherches sur la mise en œuvre et à les exploiter</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des groupes d'auto-assistance/d'entraide sont disponibles</li><li>Des réseaux nationaux et régionaux sont mis en place pour entreprendre des recherches sur la mise en œuvre prioritaire, en se concentrant notamment sur les situations d'urgence complexes</li></ul>
<b>Promotion et prévention</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Intégrer les programmes universels de prévention de l'utilisation de substances psychoactives au sein de politiques et de stratégies de santé plus larges, sur la base d'une évaluation rigoureuse des ressources et des besoins locaux</li><li>Concevoir et mettre en œuvre des programmes de prévention de l'utilisation de substances psychoactives spécifiques à chaque âge dans les milieux communautaires, éducatifs et professionnels</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des dispositifs d'intervention communautaire à composantes multiples sont disponibles, notamment des programmes de sur les compétences parentales et le renforcement familial</li><li>Des programmes d'éducation aux compétences essentielles sont intégrés aux cursus scolaires</li><li>Des programmes d'intervention et de formation sont en place dans les milieux professionnels</li><li>Des campagnes ciblées sont lancées via plusieurs canaux médiatiques afin d'améliorer les connaissances sur l'utilisation de substances psychoactives et les troubles qui en découlent</li><li>Les normes de prévention actualisées de l'ONUDC/l'OMS visant à améliorer la qualité sont adoptées/adaptées</li></ul>
<b>Suivi et surveillance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Identifier un ensemble normalisé d'indicateurs clés comparables (sur les principes du consensus de Lisbonne)* pour suivre la situation en matière d'utilisation de substances psychoactives, notamment en vue de leur inclusion dans les enquêtes existantes</li><li>Développer un système national de surveillance et de suivi de l'utilisation de substances psychoactives afin de recueillir un ensemble d'indicateurs clés et générer des rapports à l'aide d'outils et de méthodologies de collecte des données normalisés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des systèmes de surveillance et de suivi sont en place à l'échelle nationale</li><li>Des rapports sont régulièrement publiés et diffusés parmi les parties prenantes et les partenaires nationaux/internationaux à l'aide de l'ensemble d'indicateurs clés</li><li>Des systèmes de surveillance et d'enregistrement des médicaments soumis à prescription sont en place</li></ul>
<b>Coopération internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Promouvoir un échange actif des informations et des éléments de preuve entre les professionnels et les organisations de la société civile des pays de la Région lors des forums politiques nationaux et internationaux sur l'utilisation de substances psychoactives</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Un réseau régional visant à coordonner la réponse de santé publique face à l'utilisation de substances psychoactives est mis en place et entretenu</li></ul>

\*Commission des stupéfiants des Nations Unies, Conseil économique et social des Nations Unies. Système d'information sur les drogues : principes, structures et indicateurs. Vienne : Commission des stupéfiants des Nations Unies ; 2000 (E/CN.7/2000/CRP.3 ; [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Drugs/lisbon\\_consensus.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Drugs/lisbon_consensus.pdf), consulté le 14 juillet 2019).